



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Toute personne impliquée dans le transport, chargement ou déchargement des marchandises dangereuses : cariste, manutentionnaire, personnel des services logistiques, magasins, expédition des déchets, service Environnement, ou tout encadrant QHSE.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges et retours d'expérience, étude de cas, mise en situation.
- Ressources : ADR, support et livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), Sapeur-pompier spécialisé dans les risques chimiques et radiologiques.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître la réglementation ADR.
- Identifier les risques liés aux marchandises dangereuses.
- Comprendre les rôles et responsabilités des intervenants.
- Appliquer les règles de sécurité et de conformité.
- Savoir préparer et contrôler un transport.



PROGRAMME

- 1) Généralités et réglementation
 - Présentation de l'ADR (structure, objectifs)
 - Réglementation nationale et internationale
 - Définitions essentielles (ONU, classes, groupes d'emballage)

- Principes généraux du transport de matières dangereuses
- 2) Classification des marchandises dangereuses
 - Classes de danger (1 à 9)
 - Identification des produits (numéro ONU)
 - Lecture des fiches de données de sécurité (FDS)
 - Typologie des risques (toxique, inflammable, corrosif...)
- 3) Emballage et étiquetage
 - Types d'emballages homologués
 - Instructions d'emballage
 - Marquage et étiquetage des colis
 - Suremballages
 - Conditionnement des marchandises
- 4) Transport et opérations logistiques
 - Chargement / déchargement
 - Arrimage, calage
 - Interdictions de chargement en commun
 - Signalisation et placardage des véhicules
 - Équipements obligatoires du véhicule
- 5) Documents réglementaires
 - Document de transport (ADR)
 - Consignes écrites de sécurité
 - Certificat ADR conducteur
 - Autres documents obligatoires
- 6) Responsabilités des intervenants
 - Expéditeur
 - Transporteur
 - Destinataire
 - Chargeur / emballeur
 - Conseiller à la sécurité (CSTMD)
- 7) Sécurité et prévention des risques
 - Analyse des dangers
 - Mesures de prévention
 - Équipements de protection individuelle (EPI)
 - Conduite à tenir en cas d'accident ou incident
- 8) Exemptions ADR
 - Quantités limitées (LQ)
 - Quantités exceptées
 - Règle du 1.1.3.6
 - Cas particuliers d'exemption
- 9) Sûreté (ADR 1.10)
 - Marchandises à haut risque
 - Plan de sûreté
 - Sensibilisation aux actes malveillants



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En intra (groupe de 1 à 10 participants de la même entreprise) :

- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de la formation).
- La demande est traitée sous 48H. Merci de nous contacter par email ou téléphone.



TARIF

Pour toute demande de devis, merci de nous contacter par mail ou par téléphone.



ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter pour une analyse personnalisée de vos besoins.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

98%